

Melançon, Robert. *Qu'est-ce qu'un classique québécois ?*
Montréal, Fides et Les Presses de l'Université de Montréal, coll.
« Les grandes conférences », 2004. 58 p.

Paul Marchand

Volume 51, Number 3, July–September 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029506ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029506ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Marchand, P. (2005). Review of [Melançon, Robert. *Qu'est-ce qu'un classique québécois ?* Montréal, Fides et Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Les grandes conférences », 2004. 58 p.] *Documentation et bibliothèques*, 51(3), 221–222. <https://doi.org/10.7202/1029506ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2005

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

par les grandes surfaces, les pharmacies, les tabagies qui, la plupart du temps, coupent les prix et offrent les best-sellers à rabais. En réalité, celui qui est le plus assuré de faire de l'argent avec un livre est l'imprimeur qui est payé pour chaque livre imprimé, puis, en deuxième lieu, le distributeur. Si, en France, les droits d'auteur sont généralement de 6 %, et qu'ils montent à 8 % à partir du 5 001^e exemplaire vendu et à 10 % au-delà de 10 000, au Québec, on peut dire que la norme des droits d'auteur est de 10 % du prix de détail, dont 40 % va au libraire, 17 % au distributeur et 33 % à l'éditeur, lequel doit donner 20 % à l'imprimeur.

Dans ce volume, l'auteur fournit beaucoup d'exemples de cas de publications et de problèmes survenus à diverses étapes du travail d'édition : lecture du texte, correction linguistique, correction d'épreuves, impression, mise en vente, lancement Il y a aussi des pages éclairantes sur les règles à suivre pour la mise au point d'un manuscrit, sur le travail d'édition, sur la production et la mise en marché d'un livre. Il discute aussi cette question importante pour le monde universitaire de « *passer d'une thèse à un livre* » ; les éditeurs américains aiment à rappeler que les lecteurs d'une thèse sont payés pour la lire, tandis que les lecteurs d'un livre ont payé pour se le procurer.

Les anglophones distinguent deux aspects du métier d'éditeur : *editor* et *publisher*. Le premier est associé surtout à la création, le second, au produit. En langue française, nous n'avons pas cette précieuse distinction. Le mot *éditeur* sert à toutes les sauces.

Dans ce livre, Denis Vaugeois a des phrases heureuses concernant les deux bouts du spectre du monde de l'édition, l'auteur et le lecteur. Citons-en deux pour conclure : « *écrire un livre, c'est acheter un peu d'éternité* » ; « *acheter un livre est un geste qui rassure* ».

Marcel LAJEUNESSE
EBSI, Université de Montréal

Melançon, Robert. *Qu'est-ce qu'un classique québécois ?* Montréal, Fides et Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Les grandes conférences », 2004. 58 p.

Robert Melançon est professeur d'études françaises à l'Université de Montréal, en même temps qu'il est poète¹, essayiste et traducteur. Sa récente publication, *Qu'est-ce qu'un classique québécois ?* constitue une version revue d'une conférence prononcée le 6 mai 2004, dans le cadre d'une journée d'étude sous l'égide

1. Un poème de Robert Melançon datant de 1994, « Le lecteur », rejoint l'actualité puisqu'il a été choisi pour chapeauter l'article de Didier Prioul intitulé « Livrimages : Pouvoir, plaisir et persuasion de la lecture », dans le Catalogue de l'exposition inaugurale de la Grande Bibliothèque de la Bibliothèque nationale du Québec (2005, p.108).

du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises.

La littérature, rapporte l'auteur, implique des classiques qui, par définition, sont des anciens. Dire d'une œuvre récente qu'elle est un classique relève de la figure de style, d'une hyperbole, dont l'emploi va en quelque sorte consolider le caractère prestigieux du vocable « classique ». « *Dès le III^e siècle avant notre ère, écrit Melançon, les bibliothécaires du Musée d'Alexandrie, des poètes érudits dont on peut penser qu'ils ont inventé ce que nous appelons "la littérature" [...], ont établi des listes ou des tableaux d'auteurs, les pinakès, constituant ainsi le premier canon des classiques.* » (p.12) Le canon des classiques n'est cependant pas immuable. Dans son paratexte, comme exergue, Melançon nous offre à lire ce passage de Joseph Joubert : « *Vogue des livres, goût des siècles. Même ce qui est ancien est exposé aux variations de la mode.* » (p.9) Une œuvre classique peut aussi se révéler sous divers angles selon les époques.

L'œuvre qualifiée de classique donne du plaisir, est excellente et est consacrée par l'admiration. Elle présente un caractère d'autorité de même qu'elle a son fondement dans la mémoire et, conséquemment, dans l'histoire littéraire, laquelle jongle avec les idées « *de suite, de tradition, de transmission et de durée* » (p.25). Pour étayer tout cela, Melançon s'appuie sur divers auteurs : Aulu-Gelle, Sainte-Beuve, Italo Calvino et Borges. L'œuvre classique, d'autre part, est « *assez riche pour surprendre son lecteur, même si elle lui [parvient] à travers une nuée de commentaires* » (p.22). Un texte devient classique par la lecture ou la relecture. La personne cultivée connaît ses classiques et ainsi fait foi d'appartenance « *à l'humanité particulière dont nous nous réclamons* » (p.20). Les classiques sont aussi « *laïcs* », même si « *pour certains, la connaissance d'un seul livre sacré — la Bible, le Coran — oblitère toute la bibliothèque* » (p.21).

On peut distinguer les classiques universels et les classiques nationaux. Shakespeare, « *longtemps considéré comme typiquement anglais, d'écrire Melançon, a pris valeur de référence universelle à partir du XVIII^e siècle alors que s'accélérait l'expansion impériale anglaise; et on peut se demander si les splendides odes chorales de Pindare la conservent* » (p.21). La littérature québécoise est encore jeune. Il faut penser nos classiques en fonction d'une « *littérature qui se fait* » (p.41), ainsi que le définit Gilles Marcotte. Et Georges-André Vachon soulignait, encore en 1968, que notre tradition était « *à inventer* » (p.26). Il ne s'agit pas en définitive pour tout lecteur, cependant, comme le conseille Italo Calvino, d'« *inventer* » « *la bibliothèque idéale* » de ses classiques (p.28). Le « *"vrai classique"*, Sainte-Beuve l'affirme avec force, s'adresse à tous », nous dit Melançon (p.28). Nous devons tenter de chercher dans la littérature du Québec des classiques dans un sens « *résolument universel* » (p.29),

à les publier et les lire « dans une perspective universalisante » (p. 45). Pour qu'une œuvre littéraire québécoise soit universelle, cela implique, toujours selon notre auteur, une « dénationalisation » (p. 29), ou, pour reprendre le terme de Bourdieu, une « autonomisation » (p. 30) : cela est en général le cas aujourd'hui, à l'inverse de ce que l'on pouvait observer à l'époque de la « poésie du pays » (p. 30). Il n'est pas exclu actuellement, toutefois, qu'une critique d'un Saint-Denis Garneau se rabatte sur un « texte national » (p. 31).

Comme Borges à Buenos Aires, l'écrivain, au Québec, ne publie pas dans une langue qui lui est propre à strictement parler, d'où un positionnement relatif à la France et, encore plus précisément, à Paris, où se centralise la vie littéraire française. Montréal, par surcroît, « ne fait pas le poids » (p. 37) par rapport à Paris, à l'opposé de « Buenos Aires, Mexico, Rio de Janeiro et New York [par rapport] à Madrid, Lisbonne et Londres » (p. 37). La littérature québécoise peut se situer en fonction d'une littérature mondiale; elle est composée de voix individuelles, où des liens d'inter-textualité se tissent, faisant de son unité un projet ou un avenir et faisant dialoguer l'universel et le local.

La constitution d'un canon d'une littérature n'est pas un travail fini. « Une découverte dans un fonds d'archives, énonce Melançon, comme celle des lettres de Madame Bégon par Claude de Bonnavault en 1934, pourrait imposer la révision de hiérarchies. » (p. 41-42) Puis un classique n'interpellant plus personne s'en irait tomber « au rang de pièce d'archives » (p. 15). En revanche, la relecture d'une œuvre, selon un point de vue novateur, pourrait hisser un texte au statut de classique.

Une œuvre s'assimile à un classique seulement après un travail de recensement et de classement en littérature, selon Sainte-Beuve, et au terme d'un siècle au minimum, d'après Horace. Pour ce qui est de la littérature québécoise, « ce délai, constate Melançon, interdirait pour l'instant de qualifier de classiques les écrivains postérieurs à Nelligan » (p. 44). L'admiration de modernes, tels Rina Lasnier ou Jacques Ferron, ou de contemporains, comme Jacques Brault,

ne serait cependant pas exclue. L'accession au stade de classique implique des distances. En conclusion, Robert Melançon, « par hypothèse » (p. 57), identifie cinq ou six classiques québécois, en essayant de conserver la proportion de 100 classiques dans la littérature japonaise plus que millénaire. Il y va donc avec le texte inaugural de Jacques Cartier, le *Brief Recit*; les *Relations des jésuites*; les *Lettres spirituelles et historiques* de Marie de l'Incarnation; la correspondance d'Élizabeth Bégon; l'*Histoire du Canada depuis sa découverte* de François-Xavier Garneau; ainsi qu'avec la poésie d'Émile Nelligan. Pour Melançon, la lecture des classiques « équivaut à une épreuve initiatique » (p. 58) — où puiser notre force est rendu possible. « On ne traverse pas sans peine La Divine Comédie » (p. 58), écrit-il.

Qu'est-ce qu'un classique québécois? effleure une autre problématique. Les classiques de la France sont-ils aussi des nôtres ici au Québec, même si littératures québécoise et française ne se confondent pas? À ce sujet, Melançon cite Gilles Marcotte qui fait de la poésie française la nôtre aussi: « ... la poésie est affaire de langue, et [...] la langue française, jusqu'à nouvel ordre, demeure la nôtre » (p. 46). Cette position n'est pas partagée par tous. Pour Noël Audet, depuis le Traité de Paris en 1763, « la littérature québécoise a "sa nature propre, qui la distingue absolument" de la littérature française » (p. 47). Enfin, pareil à Melançon pour qui la reconstitution de la poésie québécoise se doit de faire intervenir, sans que cela ne soit en simple écho, Victor Hugo ou Pierre Jean Jouve, et analogiquement à Octavio Paz qui écrit: « Mes classiques sont ceux de ma langue... » (p. 48), je, docteur en études françaises, pense qu'il ne faille pas renoncer « à la propriété de ce trésor » (p. 48). Il s'ensuit, écrit Robert Melançon, que la question de nos classiques « ne peut se poser que dans le cadre de la littérature québécoise », sans qu'il s'ensuive que ces classiques n'aient « de sens qu'à l'intérieur de cette littérature » (p. 51).

Paul MARCHAND
ÉTS, Université du Québec